



2024

Cercottes



*Résultat du concours :
Dessine ta commune !*



Merci à :
Justine, Alexandre, Zoé et Angelo,
pour leur participation à notre bulletin

Sommaire

Publication

Ville de CERCOTTES

Rédaction

Martial SAVOURE-LEJEUNE
Aurélié VAILLANT
Isabelle TRESTARD
Stéphane BISSERIER
Isabelle MOLLET
Robin BEAUHAIRE
Damien CLAIRAMBAUD

Régie publicitaire

sas JADRIS
6 Rue d'Artenay
45410 SOUGY
02 38 62 00 05
jadris.contact@gmail.com
siteweb : www.jadris.fr

dépôt légal 2024

Editorial	03
Calendrier des manifestations	04
Infos pratiques / Numéros utiles	05
Panneau Pocket	05
Balayage des rues	06
Jour de collecte ordures ménagères	06
Déchetterie / Végétrie	06
Etat civil	07
Tarifs locations des salles / Concessions	07
Atelier cognitif	08
CCAS / Registre communal	09
Familles rurales / CLIC Entraide-Union	10
Recensement / Le conseil municipal	11
Demandes d'urbanisme	12
CCBL	13
Syndicat des Eaux / Conciliateur de justice	14
Elections sénatoriales / Elections Européennes	15
Résultats financiers 2022	16
Travaux 2023 / Projets 2024	18-20
Rétrospective Cercottes 2023	22-24
Vie scolaire	25
Octobre rose / Don du sang	26
Les sapeurs-pompiers	27
Les associations	28-32
Nouvelles entreprises	33-34
Environnement : Objectif climat	36
Prévention : Identification chien/chat	37
Histoire : Cercottes loup y es tu ?	38
Services : Food truck	39

l'édito

C'est avec un réel plaisir que je vous écris cet édito en ce début d'année 2024.

Je voudrais d'abord remercier les membres de la commission communication qui ont travaillé pour réaliser ce bulletin annuel et également les annonceurs qui ont permis d'autofinancer ce bulletin.

Nous avons tous subi dernièrement des augmentations considérables du prix de l'énergie, c'est pourquoi votre conseil municipal a décidé de rénover l'éclairage public de l'ensemble de la commune, pour l'équiper en LED. C'est un investissement important, subventionné à 80%, ce qui nous permet de réaliser de réelles économies.

Concernant la RD2020, vous avez tous remarqué que le tablier sur le trajet entre Cercottes et Chevilly avait été refait par le Conseil Départemental.

De notre côté, nous avons effectué un audit de sécurité pour un coût de 17 000€ afin d'améliorer la sécurité et les conditions de circulation sur la RD2020. Une réunion publique a été organisée où chacun a pu s'exprimer. Les délais administratifs sont tellement longs que les travaux ne pourront être faits qu'en 2025.

A noter également, qu'à la demande des riverains, nous avons installé 2 ralentisseurs, rue des Buttes ; ce système parfois controversé est pourtant le plus efficace pour ralentir les voitures.

La réfection de l'ensemble des routes communales a été chiffrée à 1 millions d'euros. Nous essaierons d'obtenir le maximum de subvention mais chacun comprendra que nous allons être obligés d'étaler les travaux sur plusieurs années en priorisant les routes les plus détériorées.

Je remercie, une fois de plus, l'équipe enseignante pour les bonnes relations avec la municipalité.

En accord avec Mme Foucher, nous avons décidé de rendre hommage à Mr Dominique Bernard, enseignant assassiné, pratiquement 3 ans jour pour jour après Samuel PATY, en présence des élus disponibles et des enfants des classes de CM1-CM2 pour les sensibiliser.

Je reste personnellement très vigilant sur les conséquences du conflit au Moyen-Orient dans nos écoles.

De nouveaux aménagements de végétaux sont à l'étude pour créer des espaces de fraîcheur au niveau des infrastructures de l'école (murs, préau, cours goudronnées etc...). Dans le cadre du dispositif Objectif climat 2030, accompagné par Loiret Nature Environnement, quelques plantations de plantes grimpantes ont été réalisées par des cercottois, dans un moment de partage.

Nous avons aménagé dans la salle de motricité, un mini-dojo, subventionné à 100%, qui apportera un plus à nos enfants.

Une nouvelle aire de jeux a été réaménagée aux abords de la salle L'Orée des Marronniers avec 80% de subvention qui, après le City-Stade, permet d'avoir un assortiment de distractions pour nos jeunes Cercottois.

Suite à l'interdiction de désherbage chimique, le Conseil Municipal a décidé d'enherber notre cimetière pour permettre un entretien plus facile et respectueux de nos proches.

Le CCAS a décidé de proposer des ateliers de stimulation cognitive afin de préserver l'autonomie et d'offrir un temps de répit. Les premiers retours sont très positifs avec de nouvelles demandes.

Suite à l'augmentation délirante des taux d'intérêt, les 2 projets de lotissement se sont retrouvés bloqués. En effet, les taux ont augmenté de 1 à 4% rendant impossible le financement de construction. A rajouter à cela, une réglementation de plus en plus contraignante imposée par le principe de la sacralisation des terres. On nous impose des parcelles beaucoup plus petites et trop chères pour une commune rurale.

Enfin, c'est avec beaucoup d'émotion que j'ai assisté à la dernière réunion du syndicat des eaux (Cercottes, Gidy, Huêtre).

Cette infrastructure, créée en 1948 par les maires de l'époque dont mon grand-père, est une infrastructure de proximité installée sur la commune pour distribuer l'eau potable à des prix très bien placés.

A noter que ce transfert vers la CCBL (Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine) est rendu obligatoire par l'Etat.

Je fais le vœu que cette nouvelle infrastructure puisse maintenir le prix de l'eau à un taux raisonnable. J'espère que le service ne sera pas bradé au privé mais, par expérience, j'ai toujours constaté que les grosses infrastructures coûtaient beaucoup plus chères que les petites. Les petites communes à faible budget font toujours payer moins d'impôts que les communes riches.

Enfin, je voudrais remercier une fois de plus tous ceux qui permettent le fonctionnement de notre village : salariés, élus, notamment les conseillers municipaux qui travaillent sans aucune indemnité, les chefs d'entreprises installés sur la commune et les pompiers. D'ailleurs, je voudrais souligner le dynamisme de la caserne de pompiers, dirigée par Thierry Mathieu, avec 16 soldats du feu soit 1% de la population.

Enfin, dans un contexte international difficile, une guerre de plus en 1 an, sachez notre détermination, mon équipe et moi, à apporter le meilleur pour nos habitants.

Je voudrais souhaiter mes meilleurs vœux de réussite dans vos projets de santé, de bonheur familial et d'apprécier le fait de vivre malgré tout dans un très beau pays.

Bonne année 2024 à vous, avec toutes mes affections. Votre serviteur



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024

JANVIER

Jeudi
11 **VŒUX DU MAIRE**
Organisateur : Municipalité
Lieu : Salle L'Orée des marronniers

Samedi
13 **CONFÉRENCE : DÉBAT SUR L'ARBRE**
Organisateur : Municipalité
Lieu : Salle L'Orée des marronniers

FEVRIER

Vendredi
02 **VENTE DE CRÊPES**
Organisateur : Les P'tits Cercottois
Lieu : Salle Louise Dubel

Vendredi
09 **LOTO**
Organisateur : Comité des fêtes
Lieu : Salle L'Orée des marronniers

MARS

Mercredi
06 **CONCOURS DE BELOTE**
Organisateur : Comité des fêtes
Lieu : Salle L'Orée des marronniers

Samedi
09 **SOIRÉE DANSANTE**
Organisateur : RadiowebPassion
Lieu : Salle L'Orée des marronniers

Dimanche
10 **SALON DU VINYL ET VIDE GRENIER**
Organisateur : RadiowebPassion
Lieu : Salle L'Orée des marronniers

Mercredi
20 **CONCOURS DE BELOTE**
Organisateur : Carte et dés
Lieu : Salle L'Orée des marronniers

AVRIL

Dimanche
28 **VIDE GRENIER - FÊTE DES FLEURS**
Organisateur : Comité des fêtes
Lieu : Parking Salle L'Orée des marronniers

MAI

Dimanche
05 **LA CERCOTTOISE «TRAIL»**
Organisateur : La Cercottoise
Lieu : Commune

Mercredi
08 **CÉLÉBRATION ARMISTICE 1945**
Organisateur : Municipalité
Lieu : Mairie

Dimanche
12 **MARCHE DU HUGUET**
Organisateur : Comité des fêtes
Lieu : Salle Louise Dubel

JUIN

Mercredi
05 **DON DU SANG**
Organisateurs : EFS
Lieu : Salle L'Orée des marronniers

Samedi
15 **FEU DE LA SAINT JEAN
FÊTE DE LA MUSIQUE**
Organisateurs : Comité de fêtes et RadiowebPassion
Lieu : Stade

Samedi
22 **FÊTE DU SPORT**
Organisateur : Municipalité
Lieu : Stade

Dimanche
23 **KERMESSE**
Organisateur : Les P'tits Cercottois
Lieu : Salle L'Orée des marronniers

JUILLET

Samedi
13 **RETRAITE AUX FLAMBEAUX
ET FEU D'ARTIFICE**
Organisateur : Municipalité
Lieu : Commune

SEPTEMBRE

Samedi
07 **FORUM DES ASSOCIATIONS**
Organisateur : Municipalité
Lieu : Salle L'Orée des marronniers

OCTOBRE

Mercredi
02 **CONCOURS DE BELOTE**
Organisateur : Comité des fêtes
Lieu : Salle L'Orée des marronniers

Mercredi
09 **DON DU SANG**
Organisateur : EFS
Lieu : Salle L'Orée des marronniers

NOVEMBRE

Lundi
11 **CÉLÉBRATION ARMISTICE 1918**
Organisateur : Municipalité
Lieu : Mairie

Mercredi
20 **CONCOURS DE BELOTE**
Organisateur : Cartes et dés
Lieu : Salle L'Orée des marronniers

Dimanche
24 **REPAS DES AINÉS**
Organisateur : Municipalité
Lieu : Salle L'Orée des marronniers

DECEMBRE

Dimanche
08 **MARCHÉ DE NOËL**
Organisateur : Les P'tits Cercottois
Lieu : Salle L'Orée des marronniers

Mairie

CONTACT

02 38 75 41 06
secretariat@ville-cercottes.fr
www.ville-cercottes.fr

46 Route Nationale 20 - 45520 CERCOTTES

HORAIRES

LUNDI, MARDI, 09h00 - 11h45
MERCREDI, 14h15 - 17h30
VENDREDI

JEUDI 14h15 - 17h30

SAMEDI 09h00 - 12h00

Agence postale communale

CONTACT

02 38 70 03 04
apercottes@laposte.fr

HORAIRES

LUNDI 14h30 - 17h00
MARDI 09h30 - 12h00
MERCREDI 09h30 - 12h00
15h00 - 17h00

JEUDI FERMÉ

VENDREDI 14h30 - 17h00
SAMEDI 9h00 - 11h30

Pharmacie de garde :



Consultation en ligne :
www.3237.fr

Demande de carte nationale d'identité

Pour toute demande de carte d'identité, vous devez vous rendre dans une mairie équipée d'un appareil capable de scanner, numériser et enregistrer les empreintes du demandeur.

CONTACTS

Marie d'ARTENAY 02 38 80 40 17
Marie de GIDY 02 38 75 35 98

PRISE DE RDV OBLIGATOIRE

Numéros utiles

Allo Enfance Maltraitée	119
Gendarmerie Artenay	02 38 80 59 04
Gendarmerie Patay	02 38 52 39 80
Pompiers	18
SAMU	15
Sida Info Service	0 800 840 800
SOS Drogue Alcool Tabac Info Service	0 800 231 313
Cabinet Médical 1 rue de l'abeille - CHEVILLY	02 38 80 10 09
Centre Hospitalier Universitaire d'Orléans	02 38 51 44 44
Centre Anti-Poison	02 41 48 21 21
Oréliance 555 avenue Jacqueline Auriol - SARAN	02 38 79 60 95
Oréliance SOS Mains	02 38 55 24 23
Urgence Pédiatrique	02 38 60 59 29

Correspondant la république du centre

Pour toute manifestation sur la commune, vous pouvez contacter :
Virginie HAUTEVILLE, consultante pour la République du Centre.

CONTACT

06 28 29 18 49 • virginie.larep@gmail.com

PanneauPocket vous prévient instantanément par notification sur votre téléphone ou tablette, des alertes et informations de la commune !

Horaires de mairie, de l'agence postale, alertes météo, coupure réseau, travaux sur la voirie, événements et manifestations... Que vous soyez chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, restez connectés à l'actualité de CERCOTTES !

100% gratuit

100% anonyme

0% publicité



Scannez-moi

1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou votre tablette.

2 Tapez « PanneauPocket » dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.

3 PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur « Installer » ou « obtenir ».

4 Si ne vous reste plus qu'à cliquer sur le ♥ à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.



BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

Balayage des rues 2024



29 janvier 22 juillet
25 mars 16 septembre
27 mai 25 novembre

Nuisances sonores



Les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc ..., ne peuvent être effectués que :

Du lundi au vendredi 8h30 à 12h00 - 13h30 à 19h30
Le samedi 9h00 à 12h00 - 15h00 à 19h00
Le dimanche 10h00 à 12h00

Jour de collecte des ordures ménagères :

LE MARDI

Pensez à sortir vos poubelles la veille.



PRATIQUE !

Pour alléger la poubelle, utilisez un COMPOSTEUR



Déchets de cuisine et de jardin

SUBVENTION COMPOSTEUR : 30€ par foyer, à fournir

- la facture
- un justificatif de domicile
- un RiB

Pour toutes informations rendez-vous sur le site : www.sirtomra.fr

Ouverture des déchetteries

RAPPEL : Les déchetteries sont fermées les jours fériés



	ARTENAY		PATAY		NEUVILLE-AUX-BOIS		ORGÈRES-EN-BEAUCE	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h		
Mardi	9h - 12h				9h - 12h		9h - 12h	13h30 - 16h30
Mercredi								
Jeudi		13h - 17h	9h - 12h	13h - 17h	9h - 12h	14h - 17h		13h30 - 16h30
Vendredi		14h - 17h		14h - 17h		14h - 17h		
Samedi*	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	13h30 - 16h30

* Le samedi, accueil réservé aux particuliers **En bleu, horaires supplémentaires d'été : du 1^{er} mai au 31 octobre**

ARTENAY : Route de Neuville-aux-Bois
PATAY : Route de Guillonville

NEUVILLE-AUX-BOIS : Route de Montigny
ORGÈRES-EN-BEAUCE : Zone d'activités

La végétrie

Adresse :
Lieu-dit trou aux lièvres
(en face du circuit automobile)
45410 Sougy



Afin de mieux correspondre avec les horaires des déchetteries, remplacement de l'ouverture du mercredi matin par le jeudi après-midi.
Allongement des plages horaires des après-midis du lundi et du samedi.

La végétrie est fermée les jours fériés

Lundi	9h00 - 12h00	13h00 - 17h00
Jeudi		14h00 - 17h00
Samedi	9h00 - 12h00	13h00 - 17h00

Merci de respecter les instructions de l'agent de végétrie :

- Dépôt dans la limite de 2m3 par jour.
- Interdit de fumer
- Accès interdit aux véhicules supérieurs à 3.5 tonnes
- Vider au plus près du mur

www.ville-cercottes.fr

Retrouvez l'ensemble des arrêtés municipaux dans le bandeau de gauche "en 1 clic".



Arrêtés Municipaux



Etat Civil 2023

Naissances

MENA Livio	04 janvier
SAMBAR Théo	14 janvier
MAZELLIER Iris	20 janvier
ALFONSO Hanna	25 janvier
EL AOUMRANI Marwa	12 février
CHRIDID Aya	15 mars
DOUSSET Eva	09 mai

Pacs

ROYER Nicolas et LE AKHDAR Sabra	09 février
ALFONSO Bruno et COLESSE Camille	25 août

Décès

MILLET André	06 juillet
WILKOSZ Marie France	08 juillet
DOUCET Christophe	09 août
SICURANI Valérie	28 septembre

Mariages

PHILIPPART Francis et KONE Mariam	21 janvier
DA CUNHA Maria et CHATAIN Stéphane	17 juin
ARMEDE Cédric et RIBEIRO PEREIRA Sonia	8 juillet

Tarifs location des salles

Salle LOUISE DUBEL

Capacité 90 personnes

1 journée en semaine
de 8h à 20h

2 journées
de 8h à 20h le lendemain

Cercottois

120 €

190 €

Hors
Commune

280 €

460 €



Salle L'ORÉE DES MARRONNIERS

Capacité 200 personnes attablées,
400 personnes assises ou 500 debouts

1 journée de 8h à 20h
ou une soirée en semaine

Samedi ou dimanche
de 8h à 20h

Samedi et dimanche
de 8h le samedi à 20h le dimanche

Cercottois
(entreprise et
personnes physiques)

300 €

500 €

800 €

Hors
Commune
y compris
association

550 €

1050 €

1700 €



Tarifs concessions

Concession trentenaire : 120 €

Concession cinquantenaire : 150 €

Concession cavume : 30 ans : 1170 €

Concession cavume : 50 ans : 1480 €

Concession d'une case columbarium : 30 ans : 1238 €

Concession d'une case columbarium : 50 ans : 1608 €

Droit à poser une plaque dans

le jardin du souvenir lors de la dispersion des cendres : 50 €



Souffle de vie



Atelier cognitif

Cécile BORE, aide soignante, propose des ateliers de stimulation cognitive.

Des exercices réalisés de façon ludique, permettant la stimulation de la mémoire, sont réalisés le temps d'un atelier d'une heure, par groupe de 10 personnes maximum.

Le CCAS de Cercottes a pris en charge 50% du coût des séances qui ont eu lieu de novembre 2023 à janvier 2024.

Besoin d'aide dans le maintien à domicile de vos aînés?

Aide-soignante, je propose des ateliers de stimulation cognitive afin de préserver l'autonomie et vous offrir un temps de répit.

Pour qui ?

Personnes âgées souhaitant travailler leur mémoire
Personnes souffrant d'Alzheimer ou maladies apparentées, Parkinson
Personne avec Avc

Les objectifs

Stimuler les fonctions cognitives (attention, concentration, langage)
Maintenir les capacités physiques
Reprendre confiance en soi
Rompre l'isolement
Tisser du lien social
Prévenir la perte d'autonomie

Comment ?

Atelier mémoire
Atelier sensoriel
Atelier orientation temporelle et spatiale
Jeux de logique
Activités manuelles
Gymnastique douce
Jeux de société



Cécile BORE

Animatrice en stimulation cognitive

06 75 94 24 76

cecilebore.souffledevie@gmail.com

f Stimulation Cognitive Alzheimer

Votre 1er rdv gratuit pour évaluer vos besoins et vos envies.
Paiement en chèque emploi service Crédit d'impôt de 50%

CCAS

Centre
Communal
d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Social développe diverses activités et missions dans le domaine de l'action sociale.

MISSIONS:

- Le conseil d'administration procède à une analyse des besoins sociaux des familles, des jeunes, des personnes âgées et des personnes défavorisées.
- Si vous avez besoin d'un conseil, d'un suivi, ou encore d'être aidé ou orienté vers les assistantes sociales du Conseil Général, ou tout autre structure, le CCAS peut vous aider dans vos démarches.

SUR LA COMMUNE:

- Le Secours Populaire du Loiret est présent 1 fois par mois (le deuxième jeudi du mois) sur le parking derrière la mairie : Solidaribus
- A la mairie de Cercottes, tous les mercredis de 8h30 à 10h, permanence des Familles Rurales
N'hésitez pas à venir les rencontrer !

OFFERT À NOS CERCOTTOIS DE PLUS DE 65 ANS:

- Une sortie sur 1 journée
- Un repas organisé en novembre
- Un colis de fin d'année à ceux qui ne viennent pas au repas

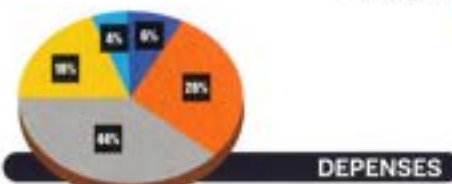
POUR VOUS ACCOMPAGNER ÉGALEMENT:

La Maison Du Département :

Leur vocation est d'accueillir et d'accompagner tous les jours les personnes, quel que soit l'âge ou la demande. Des équipes spécialisées sont à votre service pour vous aider à résoudre vos problèmes administratifs, sociaux, éducatifs, de santé, ...



RECETTES	
Excédents de fonctionnement	8809,74 €
Subvention communale	6000 €
Repas des aînés (conjoint moins de 65 ans)	150 €
Dons commerçants	410 €
Total	15369,74 €



DEPENSES	
Présence verte (8 personnes)	696,90 €
Voyage des aînés	3285,00 €
Repas des aînés	5031 €
Colis de Noël	2085 €
Aides diverses (1 famille aidée)	449,61 €
Aides aux associations (ADAPEP 45)	500 €
Total	12027,81 €

MDD de l'Ouest Orléanais, 44 rue de Chateaudun, 45130 Meung-sur-Loire. 02 18 21 29 29.

Registre communal

Dans le cadre du "Plan de gestion sanitaire des vagues de chaleur"
Nous vous rappelons l'existence du Registre communal.

Ce registre répertorie les personnes vulnérables et fragiles de la commune.

Ces inscrits pourront, lors du déclenchement du "plan de gestion sanitaire des vagues de chaleur", être contactés afin de recenser leur besoin.

Toute personne souhaitant être inscrite sur ce registre peut se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie :

✉ secretariat@ville-cercottes.fr

☎ 02 38 75 41 06



Intervient auprès de tous les publics selon vos besoins.

Nous intervenons aussi bien pour vous accompagner dans les actes essentiels de la vie quotidienne tels que l'aide au lever/coucher, toilette et habillage, aide au repas, courses, accompagnement véhiculé, entretien du logement, garde d'enfant et également le bricolage et jardinage.

Vous êtes dynamique, volontaire et vous souhaitez vous rendre utile auprès des autres, envoyez-nous votre candidature :



marine.fonteix@famillesrurales.org - 06.86.56.78.36
beatrice.pignon@famillesrurales.org - 02.38.65.48.84

La responsable de secteur, Mme FONTEIX peut vous accueillir aux permanences suivantes :

- Le lundi de 13h30 à 17h à la mairie d'Artenay
- Le mercredi de 8h30 à 10h à la mairie de Cercottes
- Le mercredi de 10h30 à 16h30 à la mairie d'Artenay
- Le jeudi de 8h à 10h30 et de 13h à 17h à la mairie d'Artenay
- Le jeudi de 11h à 12h à la mairie de Patay



CLIC
ENTRAIDE-UNION

Un dispositif de proximité gratuit pour répondre à vos questions :

Le CLIC [Centre Local d'Information et de Coordination] est un lieu d'écoute, d'information et de conseil à destination des personnes de 60 ans et plus.

A titre individuel :

Il informe sur :

Les services d'aide à domicile, le portage de repas, la téléassistance, l'adaptation du logement, Les structures d'hébergement temporaire ou permanent, L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), l'action sociale des caisses de retraite, la Carte Mobilité Inclusion (CMI), l'aide sociale

Des rendez-vous sont possibles au bureau à Epieds-en-Beauce ou sur les lieux de permanence :

- Chaingy le 2^{ème} mercredi du mois
- Meung-sur-Loire le 1^{er} jeudi du mois
- Chevilly le 1^{er} mardi du mois
- Patay le 3^{ème} jeudi du mois

Le CLIC peut également intervenir à votre domicile après mandatement par la CARSAT Centre Val de Loire afin de réaliser une évaluation des besoins.

Sur le plan collectif :

Le CLIC met en œuvre et coordonne sur le territoire des actions de prévention de la perte d'autonomie.

Le CLIC co-anime également le Café des Aidants® Loire Beauce :

Lieu d'informations, de rencontre, d'écoute et d'échange pour les proches aidants quel que soit la pathologie, le handicap ou l'âge de la personne aidée.

Animé par un psychopraticien et une coordinatrice du CLIC, un thème est proposé afin que les participants puissent échanger conseils et expériences.

Accès libre et gratuit, un lundi par mois à 14h30 au Centre Associatif et Culturel de Chaingy.

Il est possible de recevoir les invitations et la newsletter trimestrielle par mail sur simple demande auprès de nos services.

L'ASSOCIATION CLIC ENTRAIDE-UNION, située au 8A Rue du Dolmen à Epieds-en-Beauce intervient sur les anciens cantons d'Artenay, Meung-sur-Loire et Patay.

Tel : 02.38.74.62.40 - Mail : clic.entraideunion@gmail.com - Contact : Céline CHAUVET et Pamela LENNEC.

Recensement de la population 2024



Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France. Mais les années de recensement diffèrent selon les communes. Dans celles de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans et toute la population est concernée. Dans celles de plus de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les ans mais sur un échantillon de la population différent chaque année.

En 2024, Cercottes est concernée par ce recensement, du 18 janvier au 17 février.

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Au niveau local, le recensement de la population sert notamment à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer... Le recensement de la population permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

Des chiffres du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales.

Le recensement aide également à cibler les besoins en logements, les entreprises à mieux connaître leurs clients, les associations à mieux répondre aux besoins de la population...

Les résultats du recensement sont disponibles sur : insee.fr

L'agent recenseur est recruté par votre mairie. Vous pouvez le reconnaître grâce à sa carte tricolore.



Alexandra FERREIRA



Pascale RENCEN



Thierry CARO

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.

Le conseil municipal

Le Maire et ses adjoints



Maire
Martial SAVOURÉ-LEJEUNE



1^{re} adjointe
Marie-Paule DUMINIL
Vie Scolaire, Jeunesse et Sports - Environnement Ecocitoyenneté
Gestion du personnel Administratif et Pédagogique
Conseillère communautaire - Membre des commissions : Finances, Travaux et Urbanisme - Membre du CCAS - Comité syndical du PETR
Syndicat intercommunal des eaux



2^{ème} adjoint
Philippe ROY
Sécurité - Gestion des salles polyvalentes
Membre des commissions : Finances, Travaux et Urbanisme
Correspondant défense - QNAS



3^{ème} adjoint
Aurélie VAILLANT
Informations et Communication - Fêtes et Loisirs - CCAS
Membre des commissions : Finances, Vie Scolaire, Jeunesse et Sports



4^{ème} adjoint
Stéphane BISSERIER
Travaux et Urbanisme - Gestion du personnel technique
Membre des commissions : Finances, Sécurité, Informations et Communication - Gestion des salles polyvalentes

Les Conseillers municipaux



Robin BEAUHAIRE
Membre des commissions : Finances, Travaux et Urbanisme, Sécurité, Informations et Communication, Gestion des salles polyvalentes, Fêtes et Loisirs - Environnement Ecocitoyenneté



Hélène DARVOY PEROT
Membre des commissions : Finances, Travaux et Urbanisme, Sécurité, Appels d'offres - Syndicat Intercommunal des Eaux - Membre du CCAS



Damien CLAIRAMBAUD
Membre des commissions : Finances, Informations et Communication, Fêtes et Loisirs



Pascal EDRU
Membre des commissions : Finances, Travaux et Urbanisme, Sécurité, Appels d'offres, Syndicat de traitement des ordures ménagères



Patrice LECOUSTRE
Membre des commissions : Finances, Travaux et Urbanisme



Franck CARRO
Membre des commissions : Finances, Fêtes et Loisirs, Gestion des salles polyvalentes, Environnement Ecocitoyenneté.



Stanyslas BEAUHAIRE
Membre des commissions : Finances, Travaux et Urbanisme



Isabelle TRESTARD
Membre des commissions : Finances, Informations et Communication, Vie Scolaire Jeunesse et Sports, Membre du CCAS



Isabelle MOLLET
Membre des commissions : Finances, Travaux et Urbanisme, Vie Scolaire Jeunesse et Sports, Informations et Communication, Fêtes et Loisirs
Membre du CCAS

● Demandes d'urbanisme

Ce service dématérialisé offre :

- Une amélioration de la disponibilité du service pour le dépôt des DAU (24h/24)
- Une plus grande transparence sur l'état d'avancement des dossiers
- Une réduction des coûts liés à la constitution et au dépôt des DAU (professionnels)

Pour répondre à cet objectif et dématérialiser l'ensemble de la chaîne d'instruction des DAU, la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire et de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine via leur service instructeur commun, ont construit en collaboration avec les communes, un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

Cette téléprocédure dont l'accès est « gratuit » permet aux particuliers, comme aux professionnels, le dépôt et l'instruction en ligne de des dossiers suivants :

- DP (Déclaration Préalable)
- CU (Certificat d'Urbanisme d'information et opérationnel)
- PC (Permis de construire)
- PA (Permis d'Aménager)
- PD (Permis de Démolir)
- DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner)

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes de permis de construire ou de déclaration préalable de travaux en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée et sans frais.



Lien pour accéder à vos demandes de dossiers d'urbanisme :

<https://gnau30.operis.fr/terresduvalde Loire/beauce Loirétaine/gnau/>

Les sites qui peuvent vous aider dans vos démarches :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>
(Assistance au dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme),

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>
(Localisation du terrain du projet et définition de la règle d'urbanisme applicable à votre projet)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>
(Rappels généraux sur les autorisations d'urbanisme - complément à l'assistance vers laquelle pointe le premier lien)
Vous avez toujours la possibilité de déposer vos demandes au format papier.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP
Auvent, préau
< 5 m² : aucune formalité
< 20 m² : DP
> 20 m² : PC
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
< 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
< 20 m² : DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLES, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CRÉATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

GARAGE

< 5 m² : aucune formalité
> 20 m² : PC
< 20 m² : DP
Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE

< 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
< 100 m² ouverte : DP
< 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
> 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE : DP

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

PORTAIL : DP

CABANE BOIS OU BÉTON

< 5 m² : aucune formalité
< 20 m² : DP
> 20 m² : PC

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

< 5 m² : aucune formalité
< 40 m² : DP
> 40 m² : PC

Services en ligne: [service-public.fr](https://www.service-public.fr)



Communauté de Communes
Beauce Loirétaine

Président : Thierry BRACQUEMOND

Communauté de Communes **Beauce Loirétaine**



345 Chemin des ouches - 45410 SOUGY
Tél. 02 19 23 00 50 - www.cc-beauceloiretaine.fr



Nous faisons partie de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine située au nord du département, Communauté de 23 communes regroupant 16 905 habitants

Nous y sommes représentés par Martial SAVOURE LEJEUNE - Maire de Cercottes
Marie-Paule DUMINIL - Adjointe et Pascal EDU - Conseiller municipal

Les chiffres-clé de 2022

42 conseillers communautaires

8 conseils communautaires

111 délibérations

23 communes

16 905 habitants

8152 emplois

Un territoire qui s'étend sur : **39 869 ha**

78% occupés par des terres agricoles

10,5% occupés par des espaces naturels et forestiers

11,5% occupés par l'espace urbain (logement, activités, équipements)

DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



URBANISME

- Définir et élaborer le PLUi
- Instruire pour le compte des communes les permis de construire et autres autorisations d'urbanisme au sein d'un service partagé avec une autre Communauté de Communes
- Constituer des réserves foncières

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Aider les entreprises dans le cadre du schéma régional de développement économique Promouvoir le territoire et l'activité économique de la Communauté de Communes
- Soutenir les activités de proximité: commerces, artisanat, services et circuits courts

TOURISME

- Recenser et mettre en valeur les richesses paysagères et patrimoniale du territoire

LOGEMENT/CADRE DE VIE

- Mettre en œuvre une OPAH dans le cadre d'un Programme Local de l'Habitat

SERVICES A LA POPULATION



FAMILLE

- Gérer un relais petite enfance
- Définir une politique de développement social, culturel et sportif du territoire en direction de l'enfance, l'adolescence et la famille

PERSONNES AGEES

- Soutenir les associations d'aides à domicile

EQUIPEMENTS SPORTIFS

- Construire, entretenir, et garantir des gymnases communautaires, de la piscine et du BAF

MOBILITE

- Organiser la mobilité (hors transports scolaires) sur le territoire

DEFENSE INCENDIE

- Contribuer financièrement au budget du SDIS

PATRIMOINE

BATIMENTS

- Définir les programmes de construction et suivre la réalisation
- Assurer l'entretien des bâtiments communautaires

ENVIRONNEMENT



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- Assurer le bon fonctionnement des Stations d'épuration et l'entretien des réseaux

SPANC

- Contrôler les systèmes d'assainissement non collectifs

GEMAPI

- Entretenir les cours d'eau. Cette mission est déléguée aux syndicats du Nan et de la Retrève
- Assurer la défense contre les inondations

EAU

- Assurer la gestion des eaux pluviales urbaines ainsi qu'une délégation de la commune de Sougy

GESTION DES DECHETS

- Cette mission est confiée au SIRTOMRA et à la CCTVL pour la commune de Bucy-Saint-Liphard

FOURRIERE ANIMALE

- Recueil des animaux errants. Cette mission est déléguée à un syndicat.

VOIRIE

- Entretenir les 37 km de voiries communautaires



**Syndicat
des eaux**



LETTRES DU PRÉSIDENT n° 2023-18 du 20 décembre 2023

Le dernier Conseil Syndical s'est tenu le 5 décembre 2023 mettant fin à 75 années d'existence. Plusieurs Présidents se sont succédés depuis le 4 juin 1948 et je serai malheureusement le dernier. C'est avec beaucoup de nostalgie que je referme la porte du SIAEP GCH au 3 rue des Pinsons à CERCOTTES.

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant sur l'organisation territoriale, a prévu le transfert de la compétence « ALIMENTATION EN EAU POTABLE » à titre obligatoire aux Communautés de Communes à compter du 1 janvier 2020.

La loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale ne modifie pas le calendrier au 1 janvier 2026.

L'ensemble des communes du territoire de la CCBL a délibéré en majorité pour ce transfert au 1 janvier 2024. Les nouveaux statuts intègrent cette nouvelle compétence et rejettent la délégation aux SYNDICATS.

Le SYNDICAT DE GIDY, CERCOTTES et HUËTRE est désormais dissous au 31 décembre 2023 par ARRETE PREFECTORAL du 18 décembre 2023.

La Communauté de Communes BEAUCE LOIRETAINE, qui gère déjà l'assainissement, s'est organisée pour accueillir dans ses locaux, au 345 chemin des Ouches à SOUGY l'ensemble de l'équipe du SIAEP GCH avec ses compétences à partir du 1er janvier 2024.

*Le Président du SIAEP,
Pascal PERDEREAU*



**Conciliateur
de Justice**



Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole.

Son rôle est d'accompagner les parties dans la recherche d'une solution amiable à leur différend, en écoutant les positions de chaque partie, afin d'éviter un procès.

Les parties peuvent ou non accepter la solution proposée par le médiateur.

Le conciliateur peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit.

Depuis le 1er octobre 2023, il est obligatoire de recourir à un mode de résolution amiable avant de saisir le tribunal judiciaire d'un litige portant sur le paiement d'une somme ne qui ne dépasse pas 5000€.

Situations pour lesquelles il est compétent :

- Problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen)
- Différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires
- Différends relatifs à un contrat de travail
- Litiges de la consommation
- Litiges entre commerçants
- Litiges en matière de droit rural
- Litiges en matière prud'homale

Situations pour lesquelles il n'est pas compétent :

- Litiges en matière d'état civil (qui sont soumis à une rectification administrative ou judiciaire)
- Conflits familiaux (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc...), qui sont de la compétence du juge aux affaires familiales.
- Conflits avec l'administration (vous pouvez saisir le Défenseur des droits ou le tribunal administratif).

Comment saisir le conciliateur de justice ?

En cas de litige, vous pouvez saisir le conciliateur de justice avant d'intenter une action en justice. Mais vous pouvez aussi le saisir après l'ouverture d'une procédure judiciaire.

Enfin, le juge peut lui-même décider de saisir le conciliateur de justice pour qu'il trouve une solution négociée.

Si un compromis est trouvé, le conciliateur de justice rédige un constat d'accord qui peut être homologué par le juge pour lui donner la force d'un jugement. En cas d'échec, les parties peuvent saisir le tribunal.

Depuis cette année vous pouvez rencontrer un conciliateur de justice à la mairie de Cercottes. Tous les 2èmes jeudis du mois de 14h à 17h. Renseignements et prises de rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

Elections Sénatoriales

Les élections sénatoriales françaises ont eu lieu le 24 septembre 2023 afin de renouveler au scrutin indirect la moitié des membres du Sénat.

Le Sénat français est composé de 348 sièges pourvus pour six ans mais renouvelés par moitié tous les trois ans. Les élections de 2023 visaient ainsi à élire les 170 sénateurs correspondant à la série 1.

Le collège électoral élisant les sénateurs est composé de 162 000 grands électeurs

- Les députés et sénateurs
- Les conseillers régionaux
- Les conseillers départementaux
- Les délégués des conseils municipaux. Ces derniers représentant environ 95% des grands électeurs.

Le nombre de sénateurs par département est défini en fonction de sa population. Pour le Loiret, 3 sièges étaient à pourvoir.

RÉSULTAT :

- M. CHAILLOU Christophe *Nouveau*
- M. SAURY Hugues *Réélu*
- Mme MARTIN Pauline *Nouvelle*



Elections Européennes

Du 6 au 9 juin 2024,
les électeurs des Vingt-Sept se rendront aux urnes pour désigner
15 parlementaires supplémentaires,
portant le total à 720 contre 705 actuellement.
12 pays vont ainsi voir leur contingent grossir... dont la France.
Au terme du prochain scrutin,
les députés tricolores seront
donc au nombre de 81,
contre 79 actuellement.

DIMANCHE 9 JUIN 2024

Quel est le rôle du parlement européen ?

Histoire



Créé en 1957 sous la forme d'une assemblée parlementaire des élus nationaux des États membres, le Parlement européen est depuis 1979 élu au suffrage universel direct.

Présidence



La première présidente élue au suffrage direct a été la Française Simone Veil. La présidente actuelle est la Maltaise Roberta Metsola.

Langues de travail



24 langues officielles

Le saviez-vous ?



Le Parlement multilingue emploie environ 300 interprètes permanents et recourt à plus de 1 500 interprètes indépendants: les services d'interprétation de l'UE sont l'un des plus grands employeurs d'interprètes de conférence au monde !

Lieux

Le siège du Parlement européen est à Strasbourg, où se tiennent les sessions plénières (une semaine par mois) : à Bruxelles les réunions des commissions et à Luxembourg le secrétariat général du Parlement européen.



Elections

Le scrutin se déroule tous les 5 ans et sur plusieurs jours: les élections commencent le jeudi (le jour où les Pays-Bas votent) et se terminent le dimanche (jour de vote dans la plupart des pays).



Compétences Législatives

Il participe à l'adoption des actes législatifs à égalité avec le conseil des ministres de l'UE



Compétences budgétaires

Il établit, avec le Conseil, le budget annuel de l'Union



Compétences de contrôle de l'exécutif

Il peut poser des questions écrites et orales au Conseil et à la Commission européenne.
Il peut recevoir des pétitions des citoyens européens
Il peut créer des commissions d'enquête
Il élit le président de la Commission et influe sur le choix des commissaires

SECTION Fonctionnement

RECETTES EN %

	MONTANTS	%
● Impôts & Taxes	670 957	43%
● Dotations & Subventions	140 512	9%
● Services communaux (Périscolaires,...)	105 033	7%
● Locations salles	34 112	2%
● Remboursement arrêts maladies	20 378	1%
● Attribution de la compensation de la CCBL et FNGIR	112 170	7%
● Divers (Cessions matériels,...)	44 570	3%
● Excédents fonctionnement 2021	439 645	28%
TOTAL	1 567 377	100%

DEPENSES EN %

	MONTANTS	%
● Personnel	508 552	50%
● FPIC	34 319	3%
● Remboursement intérêts (emprunt salle marronniers)	23 510	2%
● Charges fonctionnement (électricité, etc...)	334 789	33%
● Autres charges de gestion courante	65 301	6%
● Divers	365	1%
● Opération de transfert entre section	44 570	5%
TOTAL	1 011 406	100%

Recettes 1 567 377 €
Dépenses 1 011 406 €

SOLDE POSITIF : 555 971 €

SECTION Investissement

RECETTES EN %

	MONTANTS	%
● Récupération de taxes (aménagement...)	105 554	29%
● Subventions	81 503	22%
● Reste à réaliser	133 695	37%
● Transfert section fonctionnement	44 570	12%
TOTAL	365 322	100%

DEPENSES EN %

	MONTANTS	%
● Remboursement emprunt (salle marronniers)	49 168	11%
● Aménagements de terrains (city stade, pétanque)	91 440	21%
● Matériel informatique école	15 041	3%
● Rénovation éclairage public	97 768	22%
● Bornes incendie	6 076	1%
● Matériels services techniques dont tracteur	61 748	14%
● Aire de jeux	17 880	4%
● Divers	15 770	4%
● Reste à réaliser	73 029	17%
● Déficit investissement reporté de 2021	13 816	3%
TOTAL	441 736	100%

Recettes 365 322 €
Dépenses 441 736 €

SOLDE NEGATIF : 76 414 €

Bilan synthèse 2022

RECETTES 1 932 699 €

Fonctionnement 1 567 377 €
Investissement 365 322 €

DEPENSES 1 453 142 €

Fonctionnement 1 011 406 €
Investissement 441 736 €

SOLDE : 479 557 €




L'Europe à votre porte!

1230 Rue de la Chaise
45520 CERCOTTES

contact@dgeuropeexpress.fr



www.dgeuropeexpress.fr



EURL PETIT

plomberie • chauffage • sanitaire
dépannage • ventilation
traitement de l'eau
création de
salles de bain

ARTISAN DIPLOMÉ

GREGORY PETIT
06 26 78 30 43
petitgreg45@yahoo.fr

9, rue des Faons
45520 CERCOTTES



RM'ELEC
Electricité générale
rm.elec@outlook.fr

Romarc Morise | 1, rue des biches
838 954 683 RCS ORLEANS | 45520 CERCOTTES

06 43 49 09 92



CITROËN

Réparateur Agréé **CITROËN**

Garage 45 AUTO

182 Rue Marcelin Berthelot
45400 FLEURY-LES-AUBRAIS

02 38 61 59 40
45auto@wanadoo.fr

M. ROCHARD et toute son équipe sont à
votre écoute du lundi au vendredi de
8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00



FBI
Florian BARROY
IMMOBILIER

UN PROJET UN TOIT UNE VIE

Réussissez votre
Projet immobilier

Agence située au :
167 route de Cercottes
45520 GIDY

06 52 47 75 61
www.fbi-orleans.fr

ACHAT
VENTE
ESTIMATION



Agent Immobilier
Indépendant



*Sans engagement par la loi Hoger



ici
votre encart publicitaire
Renseignement au
02 38 75 41 06

Travaux 2023



1 Installation de figurines au passage piétons devant la mairie

2 Elagage des arbres sur l'ensemble de la commune

3 Mise en place de bornes à incendie avec l'aide financière de l'état au titre de la DETR

4 Réalisation de 2 ralentisseurs rue des buffes

5 Dans le cadre du projet "1000 dojos" installation d'un mini dojo au sein de l'école maternelle

6 Pose de films "miroirs" thermiques et phoniques sur les vitres de l'école maternelle, le restaurant scolaire et à la mairie

7 Installation de toilettes pour les "grands" au périscolaire





- 8** Nouvelle structure de jeux à la salle Orié des marronniers et nouveaux buts de foot : Avec la participation financière du Département au titre du volet 3 de l'appel à projets d'intérêt communal et celle de la région au titre du CRST
- 9** Végétalisation du cimetière : projet subventionné par l'Etat au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'investissement Local) et du Fonds Vert
- 10** Changement d'une armoire à feux tricolores et d'une armoire électrique, pour mise aux normes
- 11** Réfection des entrées de lotissement et des habitations Lotissement Chêne Brulé 2

Projets 2024

Réfection de voies communales : Rue de la chaise, rue de la Borde

Aménagement d'une nouvelle aire de jeux : Côté chêne brûlé 1 et 3

Installation d'une pergola végétalisée à l'école maternelle

Développement de la collecte hors foyer : Permettre le tri des déchets dans les espaces publics



● Rénovation de l'éclairage public



CONSISTANCE DES TRAVAUX

Changement de l'ensemble des lanternes par des dispositifs à LED.
Remise aux normes des armoires de commandes avec installation d'horloges astronomiques.
Insertion de bi-puissance.

INVESTISSEMENT / SUBVENTIONS :

Montant du marché : 133 892,50 € HT
Subvention CRST 30 % (Région) : 40 167,74 € HT
Subvention DETR 50 % (État) : 66 946,25 € HT
Autofinancement communal : 26 778,50 € HT

Vente des CEE générés : 20 255,00 €

Evolution de la consommation facturée en kWh



Tableau comparatif des consommations juillet 2022 et juillet 2023

ARMOIRES	CONSO. JUILLET 2022	CONSO. JUILLET 2023	DIFFERENCE
CHENE BRULE	1329	345	984
BUISSON NOIR	1468	489	979
SCIERIE	961	346	615
ROUTE NATIONALE	1341	590	751
RUE DES BUTTES	1070	315	755
RUE DES CERFS	53	12	41
GERMAINE BOURDEAUD	610	389	221
LA TOUCHE	1103	325	778
POSTE DE STATION	2268	749	1519
LOTISSEMENT DU MOULIN	413	55	358
TOTAL	10616	3615	7001

-66%

Tableau comparatif des puissances souscrites

ARMOIRES	AVANT TRAVAUX	APRÈS TRAVAUX	DIFFERENCE
CHENE BRULE	12	2	10
BUISSON NOIR	8.5	2	6.5
SCIERIE	4.6	1.5	3.1
ROUTE NATIONALE	5.4	3	2.4
RUE DES BUTTES	6	2	4
RUE DES CERFS	3.6	2	1.6
GERMAINE BOURDEAUD	7.1	1.5	5.6
LA TOUCHE	4	1.5	2.5
POSTE DE STATION	4.6	3.5	1.1
LOTISSEMENT DU MOULIN	3	2.5	0.5
TOTAL	58.8	21.5	37.3

-63%



AVANT



APRÈS



02 38 75 36 84

Déconstruction, Terrassement,
Viabilisation réseaux et voiries
Aménagements urbains et paysagers
Qualification QUALIBAT 1112



Désamiantage, Déplombage
Qualification QUALIBAT 1552



Maçonnerie,
Gros-œuvre maison individuelle
bâtiment Industriel et collectif
Qualification QUALIBAT 2111



Livraison béton
à domicile

3 Route Nationale 20 - 45520 CERCOTTES
sa-adatp@orange.fr - www.ada-travaux-publics.fr

Siret 418 139 760 0028



ALARME AUTOMATISME CENTRE

Patrick GAUTHIER
Cogérant

☎ 06 46 39 19 94
✉ patrick@alarmeac.fr

www.alarme-automatisme-centre.fr



106, Route Nationale 20 - 45520 CERCOTTES
Tél. 02 38 73 87 70
Fax 02 38 73 23 62
margueritat@margueritat.fr

TRAVAUX PUBLICS - TERRASSEMENTS - POSE DE RÉSEAUX
GÉNIE CIVIL - TRAVAUX SUR VOIES FERRÉES



Location
Matériels Agricoles



E.T.A. Martial SAVOURE LEJEUNE

Rue de la Chaise
45520 CERCOTTES
Tél. 06 11 60 63 33



Bennes
Plateaux fouragers
Possibilité location courte
moyenne longue durée



RETROSPECTIVE CERCOTTES

2023



Semaine au ski pour les élèves de CM2



Voeux du maire



Fête des mères



Commémoration du 8 mai



Fête du sport





Sortie des aînés à la Champignonnière de Montrichard



Fête Nationale



Forum des associations



Réunion publique : "Sécurisation de la RD2020"



Célébration Armistice du 11 novembre



Repas des aînés



Arbre de Noël pour les enfants des agents municipaux
au Zenith d'Orléans



Pot de fin d'année avec le personnel communal



Distribution des colis de fin d'année
pour nos aînés

Rentrée 2023-2024 à l'école du Parc

Effectifs de la rentrée 2023 : 150 élèves

- 6 PS - 8 MS : 14 élèves
- 7 MS - 15 GS : 22 élèves
- 13 CP - 5 CE1 : 18 élèves
 - CE1 : 18 élèves
 - CE2 : 19 élèves
- CM1 : 24 élèves
- CM2 : 25 élèves



Remise des calculatrices offertes par la municipalité



Centre de loisirs en août

Sorties scolaires :

26 juin au domaine du Ciran pour les CM2 et CE2.

Celle du 22 juin pour les CP/CE1 a été annulée pour cause d'intempérie.

23 mai au Château de Sully sur Loire pour les classes de Maternelles.



Intervention du SIRTOMRA



Dépôt d'une gerbe de fleurs en hommage au professeur tué à ARRAS



Distribution des chocolats de Noël par le père Noël

Accéder via le site internet de la commune : www.ville-cercottes.fr



La simplification des démarches

Guichet unique

Inscription cantine

Espace personnel

Inscription périscolaire

Infos pratiques

Contact parents-mairie

Facture en ligne

Moyen de paiement UNIQUE
Prélèvement automatique



OCTOBRE ROSE



Commune de Cercottes

Octobre Rose, c'est la campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à collecter des fonds pour la recherche.

La Ligue poursuit son engagement et son soutien aux personnes touchées par la maladie mais aussi, à tous ceux qui luttent chaque jour à leur côté.

La commune de Cercottes s'associe tous les ans à cette campagne de prévention

Octobre Rose

Quelques chiffres

En France, le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme, il représente 33% des cancers féminins. 80% des cancers du sein se développent après 50 ans et l'âge médian du diagnostic est 64 ans.

En France, 1,3 million de femmes de 50 à 74 ans n'ont jamais participé à un dépistage du cancer du sein. Plusieurs freins traduisent ce chiffre tel que l'absence de symptômes, la peur d'avoir mal, la peur du diagnostic ou encore le manque d'information.

Avec environ 61 214 nouveaux cas en 2023 et plus de 900 000 personnes atteintes en France, le cancer du sein est le plus répandu des cancers féminins.

Sa mortalité tend à diminuer depuis quelques années. Détecté tôt, il est généralement plus facile à traiter avec moins de risques de séquelles, un meilleur résultat thérapeutique et donc une augmentation des chances de guérison. Un dépistage régulier rend possible un diagnostic précoce de ce cancer.

Une autosurveillance régulière et un dépistage vital :

À partir de 25 ans et tout au long de la vie, il est recommandé de réaliser une consultation de suivi gynécologique chez un médecin, un gynécologue ou une sage-femme pour un examen des seins. Une autosurveillance régulière est également conseillée. Ces gestes ne doivent pas remplacer la mammographie lorsqu'elle est nécessaire, selon l'âge et le niveau de risque de chaque femme.

Entre 50 et 74 ans, vous avez accès au dépistage organisé du cancer du sein, et ce depuis 2004.

Il consiste en la réalisation d'un examen clinique et d'une mammographie par un radiologue agréé. Elle doit être renouvelée tous les 2 ans, en l'absence de symptôme ou de risque particulier.

Après 75 ans, il n'y a plus de suivi dans le cadre du dépistage organisé. Cependant, en fonction de votre suivi médical avec votre médecin ou une sage-femme, il est important d'identifier l'intérêt de continuer à pratiquer des mammographies.

En cas de symptôme, ne pas attendre mais consulter un professionnel de santé. En parler, c'est prévenir pour agir à temps.

Détecté tôt, le cancer du sein est guéri dans 90 % des cas ! Aujourd'hui, libérons la parole, parlons du dépistage et soutenons la lutte contre le cancer du sein.

DON DU SANG

Bilan des collectes de sang

	DONNEURS PRÉSENTÉS	DONT NOUVEAUX DONNEURS	NOMBRES DE POUCHES
2023	194	16	168
2022	245	23	208
2021	246	42	214

Le nombre de donneurs diminue significativement depuis la mise en place des collectes de sang à Cercottes en 2021

3 étapes pour donner :

- Faire l'auto-évaluation en ligne : dondesang.efs.fr

- Prendre rendez-vous : choisir le lieu et l'horaire sur le site de l'EFS

- Se rendre à la collecte : Prévoir 1h / le prélèvement en lui-même dure de 8 à 10 min.

Chaque année 1 million de malades sont soignés.

1h de votre temps suffit à sauver 3 vies !

Chaque jour, nous avons besoin de 10 000 dons.

Vous pouvez donner toutes les 8 semaines.

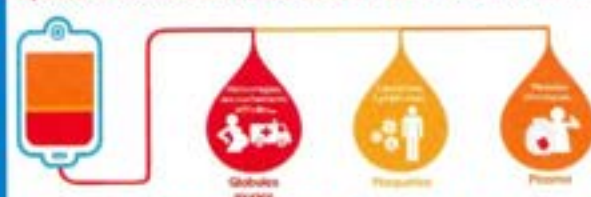


UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC À BUT NON LUCRATIF Des donneurs, avec patients

1 HEURE, c'est le temps qu'il faut pour un don de sang !



3, c'est le nombre de VIES SAUVÉES avec 1 don de sang.



4 dons par an pour les femmes et 6 dons par an pour les hommes, c'est la FREQUENCE des dons par an et par sexe.

Délais entre 2 dons : 8 semaines (rouge), 4 semaines (jaune), 14 jours (orange).

Les Sapeurs-Pompiers



Le Centre d'Incendies et de Secours (CIS), nouvelle dénomination des centres du Loiret, de Cercottes est fort de 14 sapeurs-pompiers volontaires. La dernière recrue, Antoine SIERRA, est en cours de formation initiale et devrait être rejoint par d'autres engagements en 2024. L'agrandissement du centre de Cercottes est toujours d'actualité, comme nous le rappelait le directeur départemental, le contrôleur général Fuchs.

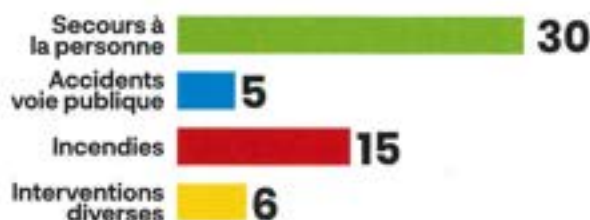
L'opérationnel

Pour l'année 2023 (jusqu'au 15 décembre), 56 interventions ont été réalisées. Aucun refus de départs n'ont été constatés dû au manque. Une légère baisse dans le département est constatée due à une meilleure gestion du secours à la personne.

En plus des interventions, 12 manœuvres mensuelles ont été effectuées ainsi que 2 manœuvres multicentre et 2 sécurités incendies.

En septembre, les caporaux Franck COURCELLES et Hugo MATHIEU ont été mobilisés en 1 heure et sont partis en colonne de renfort pour le département du Cher, à la suite du passage d'une tornade.

L'année 2024 s'annonce chargée à différents niveaux, autant sportif que culturel, où les sapeurs-pompiers seront présents.



La Formation

Les différentes Formations de Maintien des Acquis (FMA), secourismes, feux de forêts, encadrant aux activités physique, et autres formations ont été suivies pour que les sapeurs-pompiers restent opérationnels.

- Le sapeur Sophie JOTTREAU a réussi avec brio ses formations de secourismes (PSE1 et PSE2)
- Les 1ère classe Franck COURCELLES et Rémi JOTTREAU ont suivis la formation de chef d'équipe
- Le caporal Andréa LAPEYRE a été reçu au stage de chef d'agrès une équipe
- Le caporal Hugo MATHIEU a obtenu son permis poids lourds

Le Sport

Une partie de l'effectif du centre participe aux différents cross organisés par le département en tant que coureurs ou dans l'organisation.

L'équipe est composée de Paul, Antoine, Rémi, Franck et Thierry.

Paul SIERRA et Franck COURCELLES se sont qualifiés pour la finale régionale à Cergy Pontoise.

Une équipe a participé à la course relais à Trainou et 3 binômes au duathlon à Loury.

Thierry MATHIEU s'est qualifié à la finale régionale de Parcours Sportif du Sapeur-Pompier (PSSP) à Tours.

Promotions

Le sapeur Paul SIERRA a reçu la distinction de 1ère classe au 14 juillet.

Les 1ère classe Rémi JOTTREAU et Franck COURCELLES ont été nommés caporal et le caporal Andréa LAPEYRE a reçu le grade de sergent.

Lors de la Sainte Barbe, l'adjudant Sébastien DOUCET a reçu la médaille d'argent de l'Union Départemental pour 25 ans d'adhésion et l'adjudant-chef Thierry MATHIEU reçoit la médaille d'or pour 30 ans d'adhésion également.

Les membres de l'amicale des sapeurs-pompiers de Cercottes remercient les entreprises ainsi que les particuliers pour leurs dons et leurs accueils.

Ces dons sont en partie reversés à l'œuvre des Pupilles, dont au moins un parent est décédé en « service commandé », à financer des équipements et tenues sportives, et à financer aussi des moments de cohésions.

Cette cohésion est primordiale afin d'accomplir nos missions sans problèmes.



La Web radio du Loiret à Cercottes



2013-2023

Radio webpassion a fêté ses 10 ans cette année

Avec une dizaine d'animateurs et plus de vingt bénévoles, la radio ne cesse de s'agrandir grâce à ses nombreuses animations et manifestations.

En mars et novembre elle a organisé une soirée dansante qui a réuni plus de 250 fêtards. Au mois de juin un vide grenier et une exposition de voitures américaines en partenariat avec l'association club passion forty five a rassemblé 250 exposants et 150 véhicules, dans les parcs du château de Chevilly. Les visiteurs ont pu profiter de l'occasion pour visiter le château guidé par Didier et Thierry Bazin de Caix, les propriétaires des lieux.

Toujours en juin, la radio a animé et co-organisé avec le comité des fêtes, la fête de la musique et les feux de Saint Jean.

De belles manifestations qui permettent à la radio d'investir dans du nouveau matériel et de rester financièrement autonome.



Nouveau : retrouvez René pour cette nouvelle émission SLC salut les copains. Venez revivre les années Yéyé tous les vendredis de 17h à 19h.



Devenir animateur(trice) contactez nous à contact@radio-webpassion.com

Radio-webpassion - 40 route nationale 20 - 45520 CERCOTTES

www.radio-webpassion.fr - facebook @radiowebpassion



Cartes et Dés Cercottois

En 2023 jeux et goûters hebdomadaires se sont succédés dans la convivialité au sein de notre association; effectif en hausse par rapport aux années passées et n'ayant jamais atteint un tel niveau de participation ni de régularité. Une très bonne participation lors des deux concours annuels ayant obtenu le plus haut score des concours locaux de la région. Nous espérons que 2024 restera dans cette progression.

Le Président et Les Membres du Bureau vous remercient.



Art floral

N'hésitez pas à nous rejoindre nous sommes une petite équipe très conviviale nous créons de belles présentations florales et de magnifiques bouquets !
Le vendredi soir, une fois par mois !

Pour tout renseignement : ME GAULLIER 02 38 75 40 38



AMICALE DES LOISIRS CERCOTTOIS

L'association vous propose trois cours par semaine (hors vacances scolaires) :

Les mardis avec Gwen - salle de l'Orée des Marronniers

PILATES de 18h à 19h

FITNESS MIX de 19h à 20h

Les vendredis avec Gaby – salle des Associations

GYM Tonic Sport Santé de 11h à 12h

Pour nous contacter : alcgym45520@gmail.com

Les cours, accessibles à tous, se déroulent dans une ambiance conviviale et en musique.

Les inscriptions se font tout au long de l'année avec un tarif au prorata à partir de janvier.

Vous hésitez ? Deux séances gratuites par cours vous sont proposées.

COMPOSITION DU BUREAU

Juliette CARPENTIER	Présidente
Josie Thauvin	Trésorière
Christelle Mathieu	Trésorière adjointe
Béatrice Rota	Secrétaire



Pilates



Gym Tonic sport santé



C'est en avril 2023 qu'Elisabete Thibaudeau a repris l'association Les P'tits Cercottois. C'est un peu à la dernière minute et avec l'aide de la subvention exceptionnelle de la mairie que la kermesse a pu être réalisée avec succès le 25 juin 2023, merci au conseil municipal.

Nous remercions chaleureusement les bénévoles présents, notre partenaire principal le restaurant Fleur de Sel pour le don intégral des boissons mais également les entreprises Cercottoises et les particuliers pour leurs dons pour cette merveilleuse journée.

Nous avons été invités à participer à la fête du sport le 17 juin, merci beaucoup à la commune.

C'est le 10 décembre 2023 que nous avons organisé le Marché de Noël de Cercottes. Une très belle journée, entourés de nos proches et du Père Noël. Merci à lui d'être venu, aux 24 exposants, au conseil municipal pour le prêt de la salle et bien sûr aux bénévoles présents ♥.

Pour l'année 2024, nous avons prévu :

- Le 02 février la Chandeleur > Vente de crêpes à 16h30 à la salle Louise Dubel (ouvert à tous),
- Le 23 juin la kermesse > Au city stade et à la salle l'Orée des Marronniers de 14h à 18h,
- Le 08 décembre le Marché de Noël > À la salle l'Orée des Marronniers de 10h à 18h.

...Et certainement d'autres événements à venir...

N'hésitez pas à nous rejoindre, l'adhésion est gratuite et nous avons plus que jamais besoin de bénévoles actifs et motivés pour un seul but... que les enfants de Cercottes (et d'ailleurs) trouvent un peu de bonheur dans ce monde de plus en plus compliqué.

COMPOSITION DU BUREAU

Elisabete THIBAUDEAU	Présidente
Véronique GIRARDET	1 ^{ère} vice-Présidente
Aurélie TISON	2 ^{ème} Vice-présidente
Hélène DESCAUSES	Secrétaire
Alexandre THIBAUDEAU	Secrétaire adjoint
Julien LOUBAT	Trésorier
Emilie BOURGEROLLE	Trésorière adjoint

Contact : lespetitscercottois45@gmail.com



Judo



Un nouveau dojo pour les judokas de Cercottes !

Le 15 novembre 2023, les élèves de Pierre, le professeur de Judo, ont pu étrener les tatamis flambants neufs installés dans la salle de motricité de la maternelle.

S'entraînant auparavant dans la salle Louise Dubel, sur des tapis puzzle démontables, les enfants peuvent désormais pratiquer dans un véritable dojo.

Un nouvel aménagement réalisé grâce au dispositif fédéral "1000 Dojos" en collaboration avec la ville de Cercottes et le club de l'US Orléans Loiret Judo Jujitsu.

Pour cette saison 2023/2024, ils sont une vingtaine de jeunes judokas à venir s'entraîner chaque mercredi.

Les inscriptions sont toujours ouvertes :

4/5ans : Mercredi 10h/11h

6/11 ans : Mercredi 11h/12h

Contact :

www.usoljj.com

uso-judo@sfr.fr

02 38 43 92 17



Hormis les deux circuits habituels de 15km et 28km pour les plus aguerris, l'association proposait pour la première fois deux parcours de 1km et 2km ponctués d'obstacles pour les plus jeunes.



L'organisation nécessite pas moins de 80 bénévoles qui œuvrent au repérage, balisage, inscriptions, installations, démarches administratives, recherches de sponsors... ou uniquement pour la sécurité le jour de la course.

Une grande équipe sans qui le Trail n'existerait pas : Rejoignez-nous !

Contact :
Thomas Juncker - cercottoise@gmail.com

"LA CERCOTTOISE"

Déjà 2 ans que Thomas Juncker a repris la présidence de l'Association « La Cercottoise » pour le plus grand bonheur de 250 coureurs !

Grâce à une météo clémente, l'édition 2023 de cette course nature au cœur de la forêt domaniale, empruntant en grande partie sentiers, fossés et même des mares fut encore un véritable succès !

La Cercottoise
5 Mai
TRAIL 2024

28 KM - Le Sanglier
15KM - Le Cerf
10KM - La Chevreuil
Parcours Enfants 8 -12 ans :
2KM - Le Faon
1KM - Le Bambi

CERCOTTES - 45



Bernard MATHIEU Président
Michel THENAULT Vice Président
Charles DECOURTYE Trésorier
Nicole FREMICOURT Trésorière adjointe
Mireille COME Secrétaire
Solange BONNIN Secrétaire adjointe

Contacts
Bernard MATHIEU 06 84 25 74 73
Charles DECOURTYE 06 88 97 25 90
 Contact : cfcercottes.45@gmail.com

Pendant l'année 2023, nous avons organisé :

2 concours de belote : en mars et octobre

Le vide-greniers couplé à la fête des fleurs : toujours appréciés des vendeurs, chineurs et amateurs de plantes

La marche du muguet : une belle balade matinale en forêt pour apprécier le réveil de la nature au printemps

Les feux de la St Jean/fête de la musique : un partenariat avec Radio Web Passion pour une soirée festive où le groupe Nyctalopes a accompagné le repas préparé par tous les membres de notre équipe. Cette soirée s'est poursuivie par l'embrasement du bûcher et le bal champêtre jusqu'au bout de la nuit.

Par définition, notre association a pour objectif l'animation de notre commune en organisant des manifestations qui représentent, auprès de ses habitants et des alentours, le bon vivre et la convivialité de notre village.

Il nous sera de plus en plus compliqué d'assurer notre mission si notre équipe ne reçoit pas rapidement de renforts.

Nous accueillerons avec joie les bénévoles << forces de propositions >> et volontaires. N'hésitez pas, pour ce faire, à joindre nos contacts ci-dessus.



T3C

Chevilly Cercottes
tcchevillycercottes@gmail.com
 06 89 93 37 32

T3C est affilié à la Fédération Française de Tennis, il vous donne la possibilité de pratiquer le tennis sous différentes formes avec :

- **Du tennis loisirs** une école de tennis avec du mini-tennis à partir de 3 ans, enfants/jeunes de 6 à 17 ans et adultes à partir de 18 ans.
- **De la compétition** avec les championnats individuels, les matchs d'équipes, vous pouvez vous inscrire dans les tournois.
- **Des stages** pendant les vacances scolaires.
- **Du tennis périscolaire** pour les enfants.

Vous avez à votre disposition des équipements sur les 2 communes : un gymnase (pour les cours, la compétition et les entraînements), plus 1 terrain extérieur à Chevilly, 2 terrains extérieurs à Cercottes.

Les cours sont dispensés par des enseignants diplômés :

Les cours sont le mercredi après-midi et le samedi.
Les entraînements ont lieu les jeudis, fin d'après-midi jusqu'en soirée.
 Compétitions enfants, le mercredi ; compétitions adultes le dimanche.

L'équipe du Tennis Club de Chevilly Cercottes / T3C :

Loïc DUMINIL Président
Alexandre DABRIOU Vice-président
Rodolphe BEAUTRU Trésorier
Marie-Paule DUMINIL Secrétaire et correspondante
Sébastien PHAN VAN Responsable compétition
Pierre TCHERONOG Enseignant de T3C

A la prochaine Assemblée Générale en janvier 2024, T3C aura un nouveau président.

En 2024, nous vous proposerons de participer à CO'Met Orléans Open, en tant que partenaire, les adhérents auront le privilège d'avoir une place gratuite à l'inscription.

N'hésitez pas à nous contacter aux coordonnées ci-dessus.
 Vous pouvez vous inscrire toute l'année.



NOUVELLES ENTREPRISES



RENOVING HABITAT innove dans la rénovation énergétique avec des produits toujours plus garants de l'environnement et efficaces pour les économies d'énergies. En constante recherche d'innovation et soucieux de l'environnement RENOVING HABITAT propose une large gamme de produits de rénovation avec des partenaires pionniers dans leurs domaines.

OUVERTURES c'est un réseau d'experts menuisiers avec plus de 38 ans d'expertise. Avec plus de 40 ans d'expérience dans la fabrication de menuiseries performantes sur mesure tous matériaux et 6 sites de productions en France à la pointe des technologies, les Artisans OuvertureS incarnent l'excellence à la française !

Le premier Showroom dans la Région Centre a été inauguré le 8 Janvier 2024 à Cercottes.

Que vous soyez propriétaire, professionnel de la construction ou simplement intéressé par les dernières tendances en rénovation, venez découvrir comment Renoving habitat / OuvertureS peut transformer votre espace en un lieu alliant élégance, fonctionnalité et durabilité. Parcourez nos expositions soigneusement agencées, mettant en lumière notre gamme complète de produits, des fenêtres et portes modernes aux volets et autres...

Faites connaissance avec notre équipe d'experts passionnés. Ils partageront leur expertise et discuteront avec vous des meilleures solutions pour donner vie à vos idées de rénovation ou de construction.

Nous sommes impatients de partager cette expérience unique avec vous. Pour plus d'informations, veuillez contacter : renoving3a@gmail.com



Cuisines Venidom Orléans Nord : au cœur de vos projets de cuisines à Cercottes, Gidy et Chevilly ainsi que sur l'ensemble du département du Loiret !

Cuisines Venidom Orléans-Nord a été ouvert récemment par Pierre-Michaël Groussier, originaire de la région et habitant de Cercottes depuis plusieurs années.

Pierre-Michaël a travaillé dans différentes enseignes de la cuisine équipée et d'aménagement intérieur. Aujourd'hui, il apporte son savoir-faire et cette passion chez vous, en tant que cuisiniste à domicile.

L'objectif de Cuisines Venidom est de venir au domicile de chacun, pour réaliser vos projets d'aménagement intérieurs : cuisines, salles de bain, dressing, bureaux et toute solution de rangement.

Le magasin traditionnel fait place à un camion-magasin vous permettant de vous projeter et d'essayer le produit. Vous pourrez tester les échantillons directement dans votre intérieur afin de prendre en compte votre luminosité, décoration et tous les aspects techniques de votre espace.

Le concept fonctionne grâce à sa simplicité et sa convivialité, où le client est au cœur du projet !



Pierre-Michaël se déplace sur l'ensemble du Loiret, a à cœur de participer au développement local tout en étant présent aux différents événements du coin.

Son objectif : rendre la cuisine et l'aménagement intérieur accessibles à tous les ménages, car se sentir bien chez soi est précieux. Il accompagne ses clients de la conception à l'utilisation de leur projet, en passant par l'installation de celui-ci.

Pour découvrir le camion-magasin et bénéficier d'une étude pour votre projet, il faut prendre rendez-vous directement avec **Pierre-Michaël au 07 87 44 95 03**

Cabinet Kinésithérapie

Arrivés en 2022 sur la commune de Cercottes

Laura BEAUDOIN

Victor MERLEAU

et Jules MOREAU,

3 kinés, ont définitivement

emménagé dans leur locaux au :

**26, Rue de la Chaise
Cercottes**

**NOUVELLE
ADRESSE**

Kévin HORNBERGER

☎ 06 52 28 42 80

J-Pierre LEDUC

☎ 06 17 10 15 82

kjpdebarras@gmail.com



Nous débarrassons pour vous !

DEPLACEMENT PARTOUT EN FRANCE

- Après décès
- Après chantier
- Succession
- Vente de biens
- Syndrome de Diogène
- Brocanteur achat/vente

n° SIRET 88987901150019

TRAVAUX SUR DEMANDE & DEVIS GRATUIT

Je vous invite à visiter notre site web pour connaître notre entreprise un peu plus en détail : www.debarrasmaisonkjp-45.fr ou sur Facebook : **Débarras vide maison et brocante kjp**

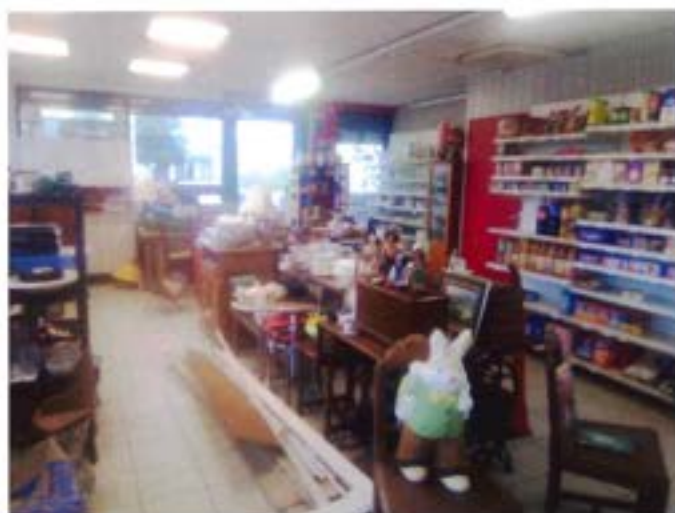
Vous êtes passionnés de brocante et vide-greniers ?

Kévin et Jean-Pierre, de l'entreprise Débarras Brocante KJP, sont heureux de vous présenter leur nouveau magasin d'antiquités brocante installé depuis février 2023 au 105 route nationale 20 à Cercottes.

Ouvert tous les samedis de 9h à 17h30 ou sur rendez-vous, Débarras Brocante KJP est aussi spécialisé dans le domaine du débarras de maison, cave, grenier etc, ainsi que dans le rachat d'objets anciens en tout genre.

Nos secteurs d'intervention pour le débarras de maison sont : région Centre-Val de Loire, région normande et Île-de-France.

Notre devoir, vous satisfaire !



le Cercottois

CAFÉ - ÉPICERIE - BROCANTE

Développement de l'activité Brocante au sein du Cercottois !

Et toujours le café et l'épicerie avec des produits locaux !

Ouvert du lundi au vendredi à partir de 7h et le samedi dès 8h



CERCOTTOISES

**Ouverture fin décembre du "Chalet" !
Distributeurs automatiques**

**7 jours sur 7
24H sur 24**

Produits locaux et fermiers des Volailles Cercottoises.

R.C.S
4X4

Votre spécialiste
PIÈCES
 détachées
 neuves
 et occasion

02 38 75 44 44 **06 08 01 48 20**
R.N. 20 - 45520 CERCOTTES
Fax : 02 38 75 44 42 - E-mail : jap4x4@hotmail.fr - Site : www.rcs4x4.fr

Menuiserie
Hardouin

Fabrice HARDOUIN

☎ 06 08 05 17 01
 ✉ menuiserie.hardouin@wanadoo.fr
 📍 104 RD 2020 - 45520 CERCOTTES

AGENCEMENT
 Intérieur & extérieur
ESCALIERS
CUISINES
DRESSING
BIBLIOTHEQUE
MENUISERIES
 Bois PVC Alu
P O R T E S
F E N E T R E S
V O L E T S

SUR
MESURE

concepteur de tapis d'entrée

98 RN 20 - 45520 Cercottes
Tél. : 02.38.74.04.41
www.surmesure.fr

AUTO
PRIMO
DES PROS, DES PROMOS

Garage MONDIAL AUTO 45

19, ROUTE NATIONALE 20
 45520 CERCOTTES

Tél. : 02 38 62 92 28
 Mobile : 06 62 70 81 98

Email : mondialauto45@hotmail.fr

Vos conseillers en
immobilier

Sylvie Tesson &
Axel Villoingt-Tesson

07 85 51 35 66 - 06 26 42 59 97

43 place de l'hôtel de ville - Artenay 45410
 s.tesson@proprietes-privées.com
 a.villoingtesson@proprietes-privées.com

DES livraisons QUOTIDIENNES

Des solutions de 1 palette au camion complet en France et en Europe

www.tendron.com

LA ZONE TENDRON
de 1 à 33 palettes

Livraisons en moyens poids sur le Grand Paris et sa région, la Normandie ainsi que la Corse grâce à nos 5 agences.

PALET SYSTEM

de 1 à 6 palettes

Livraisons en France suivant la carte des clients et l'Europe avec le réseau ASTRE.

FREIGHT SERVICES & SOLUTIONS

Grâce à notre département lots direct basé à Plailly (50), nous proposons la livraison en France et en Europe.

Pour toutes informations contacter le : +33 (0)2 38 21 14 14

Environnement

Actions réalisées dans le cadre de l'opération :
Objectif Climat 2030

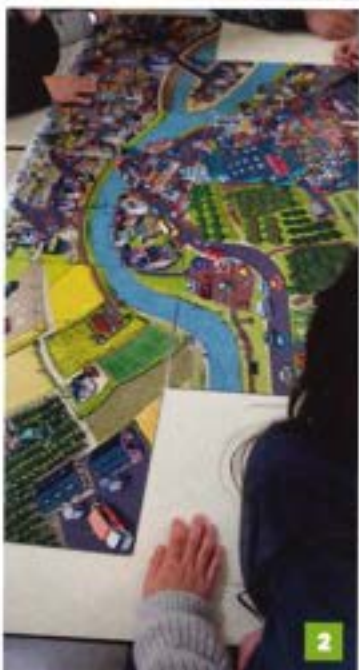
portée par l'association Loiret Nature Environnement
et dans laquelle notre commune s'est engagée en 2022.



1



3



2



4



5



6



7

- 1 SAMEDI 4 MARS**
Atelier « le sol et la gestion de l'eau en permaculture » avec réalisation d'oyas
- 2 MERCREDI 29 MARS**
Jeu de rôle « ma ville en 2030 » (au périscolaire)
- 3 MERCREDI 3 MAI**
Devenons Ec'eau citoyens (au périscolaire)
- 4 SAMEDI 10 JUIN**
Balade urbaine « Ma ville s'adapte au changement climatique »

- 5 SAMEDI 14 OCTOBRE**
Fresque du cycle de l'eau
- 6 MERCREDI 8 NOVEMBRE**
Festival Biodiversité
- 7 SAMEDI 18 NOVEMBRE**
Végétalisation d'une façade, implantation de plantes grimpantes sur un mur de l'école dans le but d'isoler thermiquement le bâtiment

Propriétaires d'animaux de compagnie : un devoir !



Plus qu'une obligation légale, l'identification est la première étape dans la vie de votre chien ou de votre chat.

C'est le seul moyen de lui donner une identité grâce à son numéro d'identification unique qui est officiellement lié à vos coordonnées dans le Fichier National i-CAD.



IDENTIFICATION

Afin de renforcer les actions contre l'abandon et la maltraitance, certaines mesures ont été prises comme l'obligation d'identifier son nouvel animal de compagnie. Ils sont alors enregistrés dans le fichier nationale d'identification des carnivores domestiques en France. Ce fichier est géré par la société i-cad. L'identification se fait :

- À l'aide d'une puce électronique injectée sous la peau de l'animal. Celle-ci comprend une quinzaine de chiffres que seul un lecteur spécial peut lire.
 - Par un tatouage composé de chiffres et de lettres. Celui-ci sera mis à l'intérieur de la cuisse de l'animal ou sur la face interne du pavillon de l'oreille.
- Grâce à la puce ou au tatouage, il est désormais possible d'avoir accès aux coordonnées du propriétaire.

- Pour les chiens, l'identification doit être effectuée avant l'âge de 4 mois ;
- Pour les chats, l'identification doit être effectuée avant l'âge de 7 mois.

Entré en vigueur le 21 décembre 2020, le décret n°2020-1625 stipule que les propriétaires de chats non-pucés ou non-tatoués, s'exposent à une amende de 750€ (sanction déjà en vigueur pour les propriétaires de chiens).

RESPECT DU BIEN ÊTRE

Le propriétaire doit « bien traiter » son animal de compagnie. Il est notamment obligé de nourrir et de soigner son animal de compagnie, de bien l'abriter, et pour certains (chiens de garde) de bien les attacher, mais sans que la chaîne soit lourde et entrave trop ses mouvements. Il doit être transporté dans un espace aéré.

En cas de maltraitance, il s'expose à des sanctions pénales prévues explicitement. La gendarmerie, la police, ou une association protectrice doivent être contactées si une maltraitance est constatée.

En cas de mauvais traitements, le propriétaire est passible d'une amende de 750 €.

En cas de sévices graves et d'actes de cruauté, il s'expose à 3 ans de prison et 45 000 € d'amende.

Si le propriétaire blesse l'animal ou entraîne sa mort involontairement, il risque une amende de 450 €, et de 7 500 € s'il a entraîné sa mort volontairement.

L'abandon d'animaux

Il est sévèrement puni car considéré par la loi comme un acte de cruauté. Sanctions pour les propriétaires qui seraient retrouvés : 3 ans de prison et 45 000 € d'amende, complétés par une interdiction du juge de détenir un animal définitivement ou provisoirement.

SURVEILLANCE DE L'ANIMAL

Le propriétaire a le devoir de surveiller son animal. En effet, il est juridiquement responsable des dommages que celui-ci pourrait causer. Les sanctions infligées peuvent aller d'une amende à une condamnation pénale si l'animal a infligé des blessures comme une morsure ou est à l'origine d'un accident de voiture.

Il est donc interdit de laisser un chien ou un chat divaguer, ce que la loi définit clairement. Pour être considéré comme errant, un animal doit se trouver dans l'une de ces situations :

- Ne pas être sous la surveillance de son propriétaire et se trouver à plus de 1 000 mètres du domicile de celui-ci ;
- Ne pas être identifié et se promener à plus de 200 mètres des habitations ;
- Ne pas avoir de propriétaire connu et se trouver sur une propriété privée ou sur la voie publique.

Enfin, le maître d'un animal est tenu de nettoyer les déjections laissées par son animal sur la voie publique, sous peine de devoir payer une amende de 68 euros.

LA STERILISATION : UN ACTE DE PROTECTION

Le saviez-vous ? Un couple de chats peut engendrer plus de 20 736 chats en 4 ans !

SUR CERCOTTES :

De nombreux chats errants ont été recensés. Il est interdit de nourrir un chats errants, un arrêté a été pris : Arrêté 12/2023 : Interdisant aux administrés de nourrir les animaux errants en vue de limiter leur prolifération.

Une campagne de stérilisation sera également prochainement organisée.



Venez, mes chers amis,
Entendre les récits
De la bête sauvage
Qui court par les champs,
À l'entour d'Orléans,
Fait un très grand carnage.

Cercottes loup y es tu ?

Quand on parle du loup, de qui parle-t-on ? En France il y a 530 loups pour 26,8 millions d'hectares. Ils sont réapparus naturellement du fait de l'extension des populations italiennes sur le territoire français. Depuis sa réapparition, de nombreux débats sur l'avenir du loup en France opposent les éleveurs de bétail, les chasseurs et les défenseurs de la biodiversité.

Il était présent en forêt d'Orléans depuis des millénaires et de nombreuses légendes l'ont diabolisé.

Ce sont souvent des femmes et des enfants qui ont été victimes du loup car cette population était chargée de faire paître les bêtes dans les bois communs.

Ces attaques ne sont pas le fait de meutes en chasse mais, bien souvent le fait d'animaux solitaires, loups ou chiens malades de la rage.

Loin d'être des bêtes féroces qui ne se repaissent que de chair humaine, le loup est un régulateur de la faune sauvage en milieu naturel.

L'homme a fait de la plaine et de la forêt son territoire, et la chasse au loup a fait partie des droits et devoirs de l'aristocratie de l'ancien régime. "Monseigneur le Dauphin vint au village de Cercottes pour chasser le loup. Il était composé de cent à cent vingt chiens et quarante chevaux avec les officiers en grand nombre. Ils y séjournèrent plus de deux mois ..." la légende dit que le dit dauphin chassa plus le jupon que le loup.

Mais les drames se sont multipliés en forêt d'Orléans et le loup a été accusé de tous crimes dédouanant ainsi les attaques de chiens et les crimes d'hommes.

Parmi ces drames, le 6 décembre 1814, des femmes et des enfants qui ramassaient du bois mort dans la forêt, furent assaillis par une louve faisant deux morts et des blessés. Monsieur le baron de TALLEYRAND, préfet, ordonna une battue. L'animal est tué d'un coup de hache par un modeste bûcheron, Blaise Basset, à Cercottes.

Alors le loup à Cercottes ? S'il passe il ne s'arrêtera pas, l'homme y est trop présent et il n'y trouvera pas compagnie. Une seule légende pourtant semble malheureusement réelle : "l'homme est un loup pour l'homme".

FIGURE DE LA BÊTE FÉROCE qui ravage les alentours d'Orléans



SERVICES



Food truck et commerces ambulants sur Cercottes

le mercredi à partir de 18h



La Duena Paëlla de Lelo y de Lela

Poulets braisés au feu de bois et paëllas



☎ 06 80 13 41 80

✉ paella.villas@outlook.fr

www.lapaelladeleloylela.com

le jeudi de 15h à 18h



la BOUCHERIE DU BOURG



Boucher Charcutier traiteur

Possibilité de commander au 06 81 29 44 67 ou par mail : boucheriedubourg@neuf.fr

le jeudi de 18h30 à 21h



LA BILLIG À ROULETTES

Galettes et crêpes à emporter



☎ 07 57 57 84 76

✉ labilligaroulettes@gmail.fr

www.labilligaroulettes.fr

le vendredi de 18h30 à 21h



PASSION EXOTIC SPÉCIALITÉS CRÉOLE

FRITAY POULET / PORC / POISSON
ACCRA - AGOULOU ...



☎ 07 55 16 58 63

✉ passionexotic45@gmail.com

ORLEANS SUD, La Source, proche lac STUDY HOP

Investissez
en LMNP
ou PINEL



RÉSIDENCE ETUDIANTE
& PERSONNEL HOSPITALIER

129 logements du studio au T2

Accès bus & tram ligne A, desservant l'université d'Orléans et les écoles de commerce ainsi que le CHU d'Orléans.

Prestations: gardien sur place, services de lingerie, ménage, espace coworking & convivialité, salle de sport, boulodrome, agrès sportifs, cuisine aménagée & équipée, laverie, wifi dans les espaces partagés.

Contact:

02.38.57.02.01

contact@groupe-coutant-finances.com



JANVIER 2024